



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTAT POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES

Troyes, le 7 mai 2021

Au sein de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Aube assure un service public de proximité auprès des propriétaires privés ou publics de monuments protégés au titre des monuments historiques.

Elle contribue, en lien avec le service de la Conservation régionale des monuments historiques (CRMH), au contrôle scientifique et technique des travaux réalisés sur les monuments protégés au titre des monuments historiques (classés et inscrits) du département.

Dans le cadre de cet accompagnement permanent auprès des propriétaires de monument historique, l'UDAP de l'Aube apporte également, chaque année, un soutien financier aux travaux d'entretien, de réparation ou de restauration.

Sous l'impulsion du plan de relance initié en 2020, visant à soutenir l'économie locale, la programmation en entretien a été réévaluée et confortée en fin d'année dernière, par une dotation supplémentaire de plus de 100.000 € sur une enveloppe initiale de 120.000€. L'UDAP a ainsi pu accompagner 21 chantiers en 2020, pour un volume total de travaux s'élevant à plus de 800.000€.

Poursuivant l'action menée l'année précédente, l'UDAP s'est mobilisée, dès le début d'année 2021, afin de traiter les demandes de subventions, permettant d'attribuer, dès le mois de mars, la totalité du budget alloué pour 2021.

Huit édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques de l'Aube bénéficient, dès à présent, de l'accompagnement financier de l'État, soit près de 120.000€, correspondant à un volume de travaux supérieur à 400.000€. Il s'agit des églises d'Arcis-sur-Aube, Barberey-Saint-Sulpice, Dienville, Praslin, Saint-Parres-aux-Tertres, Savières, Ville-sur-Arce ainsi que du château de Polisy appartenant à un propriétaire privé.

L'ensemble de ces chantiers permettent de maintenir le savoir-faire et de soutenir, sur l'ensemble du territoire Auboisi, l'activité des entreprises et d'artisans spécialisés dans la restauration du patrimoine.

L'UDAP demeure plus que jamais présente auprès des propriétaires publics ou privés, pour les accompagner, de la définition du projet à la réception des travaux, dans la conservation et la protection du patrimoine.

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 36 52/74
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube

 @Prefet10